

Hélice du B-17



**Projet de mise en valeur d'un vestige
du crash du bombardier américain B-17 G
à l'Aiguille des Glaciers en 1946**

Hélice du B-17

Depuis de nombreuses années, le crash du Boeing américain B-17 dans la vallée des Glaciers en 1946 a suscité beaucoup d'intérêt de la part de personnes de tous bords (géologues, guides de haute montagne, militaires, randonneurs et autres curieux de l'histoire militaire) et de différentes nationalités (françaises, italiennes, et américaines).

Le projet de mise en valeur de l'un des vestiges : une des 4 hélices, s'ajoute comme une étape décisive dans la volonté commune de ne pas laisser tomber dans l'oubli cet événement, qui même s'il ne s'est pas déroulé lors d'un conflit, marque les liens qui unissent les Etats-Unis à la France et à l'Italie.

La commune de Bourg-St-Maurice, par sa volonté de mettre en valeur l'hélice sauvegardée par Gianni Boschis, confirme et scelle les efforts et la ténacité d'hommes décidés à honorer la mémoire des 8 victimes militaires de l'accident tragique qui s'est déroulé sur son territoire en novembre 1946.

Aussi, elle décide d'attribuer pour cela un budget de 20 000 € cette année 2025.

Afin de bien comprendre l'engagement de la commune de Bourg-St-Maurice déterminée à faire aboutir ce projet, nous ferons un historique des manifestations qui s'y sont déroulées et les échanges qui ont été faits entre les différents protagonistes. Une présentation du site proposé pour l'installation de l'hélice et des formalités prévues pour la mise en œuvre du projet seront ensuite évoqués.

Hélice du B-17

1. Historique des manifestations organisées sur la commune de Bourg-St-Maurice

Sans entrer en détail dans l'historique du crash du B-17 le 1^{er} novembre **1946**, nous pouvons retenir plusieurs faits marquants montrant l'implication de la commune de Bourg-St-Maurice et son souhait de perpétuer le souvenir de cette tragédie.

Le crash intervenu en 1946 se situe au début de la guerre froide. L'avion n'était pas sensé emprunter cette voie qui lui fut fatale.

Le Boeing B-17 Flying Fortress est l'avion emblématique de la seconde guerre mondiale de nos alliés américains. Décliné en plusieurs versions au cours des ans, il a assuré le largage du plus grand nombre de bombes tout au long du conflit. Celui qui nous intéresse est la version B-17 G.



Le B-17 G quelques jours avant le crash

La découverte de l'épave du B-17 sur l'Aiguille des Glaciers s'est déroulée en juillet **1947** par des hommes du 99^e Bataillon d'Infanterie Alpine au cours d'un exercice.

Les autorités américaines immédiatement prévenues dépêchent une mission sur le secteur à l'aide des militaires en place. Les fragments d'un corps sont recueillis et transférés à la caserne de Bourg-St-Maurice où Francis Raout jeune appelé du contingent est désigné pour veiller le

Hélice du B-17

cercueil avant son transfert. Celui-ci sera ensuite transmis avec les honneurs vers une base aérienne américaine en Allemagne.

Francis Raout, passionné d'histoire militaire, jouera un rôle déterminant pour retrouver les familles américaines des aviateurs disparus.

En septembre **1979**, suite un signalement, des recherches sont entreprises du côté français. Du côté italien des découvertes importantes avaient été faites en **1975**. Deux autres corps sont découverts ainsi que l'hélice, objet de notre projet. Pris en charge par les sapeurs-pompiers dont René Mugnier, les corps sont descendus à la morgue de Bourg-St-Maurice.

En **2008** Anne Lofton-Cobb fille du copilote du B-17, est informée des travaux de recherche et se déplace en France.

En juillet **2009** un fragment d'os est découvert par un randonneur, Frédéric Blond, et mis sous scellé.

En **2010**, Gianni Boschis, géologue italien et enseignant crée le Comité de Commémoration du B-17 dont Anne Cobb est la Présidente, Francis Raout vice-Président, Frédéric Blond secrétaire pour la France, Gianni Boschis secrétaire pour l'Italie. « Ce comité a pour but de mieux coordonner les initiatives de recherche scientifique, historique et humaine. »

Les deux municipalités de Bourg-St-Maurice et de Courmayeur se rencontrent enfin le 27 novembre **2010**. Il est alors décidé de se rencontrer tous les deux ans afin de commémorer l'évènement en Italie et à Bourg-St-Maurice.

Une cérémonie est organisée en décembre **2010** avec Anne Cobb et Damien Perry, Maire de la commune, à la gendarmerie de Bourg-St-Maurice. Le fragment d'os, bien que non identifié, est inhumé à l'ossuaire communal.



2010

Hélice du B-17

2011 marque une étape importante dans l'histoire des commémorations du B-17.

En effet, une première commémoration commune est organisée le 3 septembre **2011** au refuge Elisabetta Soldini à Courmayeur au Val Veny, puis le lendemain le 4 septembre au chalet-refuge des Mottets à Bourg-St-Maurice.

Des accords sont passés avec la famille Bourgeois de Bourg-St-Maurice propriétaire du refuge et de la montagne allant jusqu'à la crête au Col de la Seigne (la frontière franco-italienne) pour occuper le bloc rocheux situé à 100 m du refuge, sur le passage du sentier du Col de la Seigne.

Le lieu est particulièrement propice puisqu'il offre une vue directe sur l'Aiguille des glaciers où a eu lieu le crash.

Deux plaques commémoratives sont posées et inaugurées ce jour-là et 3 mâts sont installés avec les drapeaux français, italien et américain.

L'une des plaques en granit noir est l'oeuvre du sculpteur italien Frans Ferzini. Un relief de montagne est représenté avec une citation d'Antoine de St-Exupéry : *Les collines sous l'avion dans l'or du soir*. L'autre plaque en pierre rappelle les noms des aviateurs du B-17 et la date de la pose (4 septembre **2011**).

L'événement est d'autant plus remarqué par la présence d'une délégation de 9 membres de l'US Air Force en provenance de Charleston en Caroline du Sud, menée par le Lieutenant Colonel Rebecca Sonkiss, commandant du 15^e Escadron de transport aérien.



2011-Le dévoilement des plaques en présence de Jacqueline Poletti, Maire de Bourg-St-Maurice

Hélice du B-17



2011- Les deux plaques inaugurées

En **2013** une plaque (à fond jaune) est ajoutée par la municipalité de Bourg-St-Maurice sur le rocher du refuge des Mottets. Un texte destiné aux nombreux randonneurs qui passent sur le sentier qui le borde, donne des indications en trois langues sur le crash du B-17 (voir le détail dans les *Annexes*).



Hélice du B-17

En **2015**, cérémonie le 5 septembre au refuge des Mottets.



5 septembre **2017** – cérémonie au refuge des Mottets

Cette cérémonie se fera sans un hôte de marque : Francis Raout, décédé le 30 juin. La commémoration aux Mottets, sera l'occasion de lui rendre hommage. Une plaque à sa mémoire est apposée sur le rocher des Mottets en présence de son fils.



Francis Raout

Hélice du B-17



Claude Germain dévoilant la plaque



Le fils de Francis Raout

7 septembre **2019**, cérémonie au refuge des Mottets

Michel Giraudy, Maire de Bourg-St-Maurice.



2019

Hélice du B-17

5 septembre **2020**, cérémonie au refuge des Mottets.

Guillaume Desrues, est le nouveau Maire de Bourg-St-Maurice. Enseignant, son intérêt pour l'histoire militaire le conduit naturellement à perpétuer ce qui est devenu une tradition : rassembler pour commémorer le crash du B-17.



2020

3 septembre **2022**, cérémonie au refuge des Mottets.



La cérémonie est marquée par le souvenir d'Anne Cobb, Présidente du comité de commémoration, décédée en mars. Ses petites-filles lui rendent un hommage émouvant.

Hélice du B-17



Anne Lofton Cobb - Montaldo
1946 - 2022
Fille du Major Lawrence Lofton Cobb
Première Présidente de l'Association B17 Mont Blanc



En **2023**, de nombreux pupitres sont installés sur les lieux de combat de 1940 à l'initiative de nombreux partenaires institutionnels. Celui installé près du refuge des Mottets s'intitule *Les combats dans le cirque de la vallée des Glaciers* (voir les détails dans les *Annexes*). Son emplacement sera peut-être à revoir selon l'installation qui pourra être réalisée de l'hélice.

Le 16 septembre **2024**, cérémonie au refuge des Mottets.

Les fidèles de la première heure sont toujours là, tandis que d'autres viennent grossir les rangs.

Hélice du B-17



2024

Hélice du B-17

2. Le projet de mise en valeur de l'hélice du B-17

La découverte de l'hélice en 1979 avait immédiatement suscité le souhait de sa préservation puis de sa mise en valeur. Après différents échanges et propositions qui n'ont pas abouti, ce projet est en passe de pouvoir se réaliser, en 2025, grâce à la ténacité entre autres de Gianni Boschis, géologue et enseignant, coordinateur italien du Comité du B-17 de L'Aiguille des Glaciers, et détenteur de l'hélice. Ce géologue italien passionné d'histoire, a découvert en juillet 2015 l'un des moteurs du B-17. Secrétaire pour l'Italie du Comité pour la Commémoration de l'Equipage du B-17, il est de toutes les commémorations. Devenu propriétaire de l'hélice, ses différents échanges avec des Borains, et notamment René Mugnier de l'association *Traditions et patrimoine borains*, mêlé très tôt à cette histoire convergent vers une volonté commune de faire réaliser l'installation de l'hélice afin de la mettre en valeur.

Le 5 septembre 2024 une vidéo-conférence s'est tenue en mairie à laquelle participaient Guillaume Desrues, Maire de Bourg-St-Maurice, René Mugnier, Didier Jouniaux et Claude Germain (amicale des *Anciens combattants*) et pour le comité Gianni Boschis et Jean-Claude Passerin d'Entrèves. Un projet est esquissé : c'est celui du désigner italien Bruno Giardino reprenant la statue de marbre grec de Victoire Samothrace exposée au musée du Louvre (La femme ailée) qui va retrouver ses bras (l'hélice) et un panneau explicatif (voir les Annexes).

2-1 Une moderne Victoire de Samothrace

Afin d'assurer le financement d'un tel projet, René Mugnier (au nom de l'association *Traditions et patrimoine borain* et de l'amicale des *Anciens combattants*) soumet ce projet à la commune de Bourg-St-Maurice en septembre 2024 dans le cadre du *Budget participatif 2025* (financement communal de projets citoyens).

Présentation : Le projet s'articule autour de deux idées principales

- 1- Installation de l'hélice
 - a. Sur un support métallique à créer, pour la mettre en valeur. Le croquis de Bruno Giardino est joint au projet (*voir Annexes*),
 - b. Pose d'une plaque explicative sur ce support métallique (peut-être en acier corten, à voir...)
- 2- Trouver un endroit propice pour cette installation :
 - a. Sur un terrain communal,
 - b. Dans la vallée des Glaciers avec vue sur l'Aiguille des Glaciers.

Après examen des différents projets proposés dans le cadre du *Budget participatif 2025*, celui de l'hélice est retenu. Un budget de 20 000 € est acté pour la réalisation du projet.

Afin de valider la faisabilité de ce projet, il reste alors deux étapes à franchir :

Hélice du B-17

- Trouver un emplacement propice pour la présentation de l'hélice.
- Régler la question du transfert de l'hélice depuis l'Italie jusqu'aux Chapieux (accord du propriétaire, formalités administratives à remplir...).

2-2 Le choix de l'emplacement

Celui-ci doit correspondre à plusieurs critères :

Être dans la vallée des Glaciers avec vue directe sur l'Aiguille des Glaciers.

Être sur un terrain communal de préférence, ou en accord avec un propriétaire privé.

Être accessible pour le plus grand nombre.

La commune de Bourg-St-Maurice n'étant pas propriétaire de parcelles sur le secteur des Chapieux ou des Mottets, l'idée de placer l'hélice sur le rocher des Mottets est apparue comme une solution envisageable. En effet ce site regroupe plusieurs avantages :

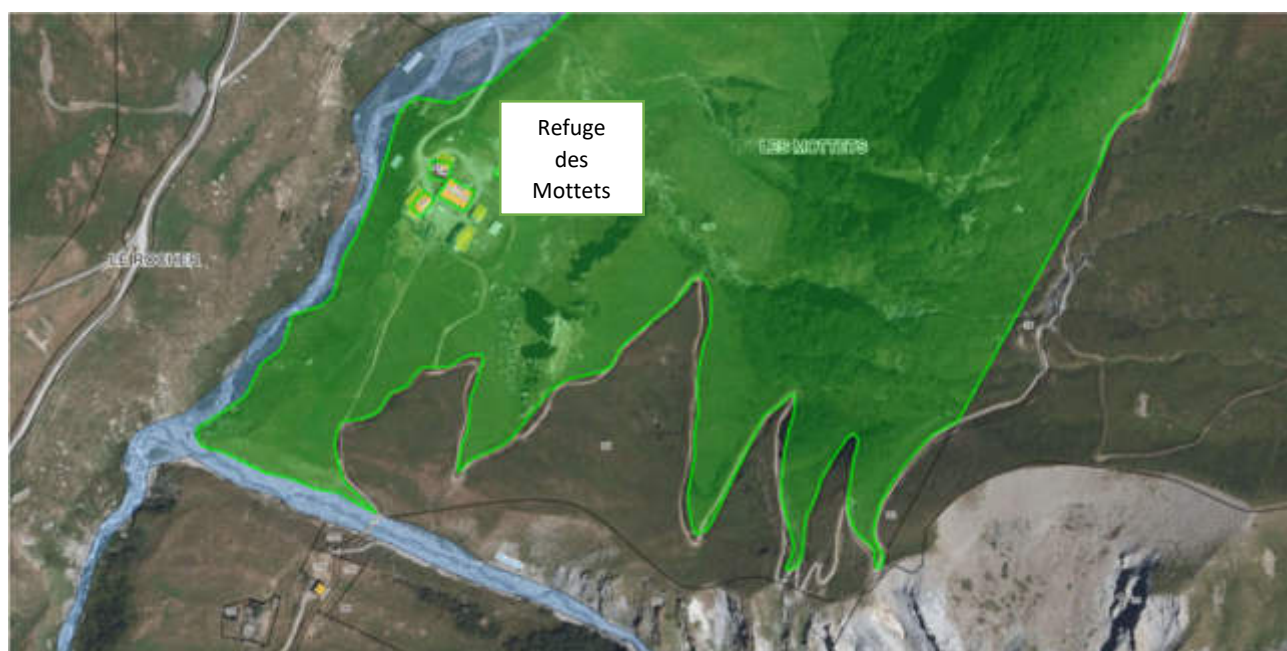
- Présence de plaques commémorant déjà le crash du B-17
- Facilité d'accès (en voiture jusqu'au refuge des Mottets, altitude 2137 m.))
- Vue sur l'Aiguille des Glaciers en toile de fond
- Présentation possible en hauteur mettant bien en valeur l'œuvre, dans l'idée du projet présenté.



Simulation de l'installation de l'hélice sur le rocher des Mottets (échelle et position approximatives)

Seul inconvénient : le site est sur une parcelle non communale. L'accord du propriétaire, nécessaire a été sollicité. Celui-ci a été obtenu mais de manière encore non formelle (mail de présentation du projet adressé à Mme Angèle Bourgeois, l'une des propriétaires, et sa réponse en date du 16 octobre 2024).

Hélice du B-17



Parcelle B0748 aux Mottets (en vert)



Emplacement du rocher où sera installée l'hélice et son socle

Hélice du B-17



Vues au-dessus du rocher où sera fixée la plateforme. La distance entre les pieds indique une surface plane disponible

3. Formalités administratives

Il nous faut obtenir :

- *Concernant l'emplacement*

L'accord de l'installation de l'œuvre (hélice + stèle) devra être formalisé par le biais d'une convention entre les propriétaires et la commune, assortie d'une Décision prise par M. le Maire afin de pouvoir signer cette convention.

La convention précisera bien entre autres que l'hélice et son installation constituant un ensemble, reste propriété communale et est inaliénable. Cette convention pourra également régulariser l'installation des autres plaques commémoratives (dont la description est faite ci-dessus, et confirmer leur statut communal).

- *Concernant l'hélice*

L'accord écrit de la Soprintendenza Archeologia, Belle Arti e Paesaggio per la Città Metropolitana di Torino pour la sortie du territoire italien de l'hélice découverte sur l'Aiguille des Glaciers et pour sa mise en valeur aux frais de la commune de la Bourg-St-Maurice.

L'accord écrit de la donation de l'hélice par Gianni Boschis.

- *Concernant l'œuvre : stèle + plaque*

L'accord écrit de Bruno Giardino devra être clairement exposé (cession de ses droits de création de l'esquisse, voir en *Annexes*).

Afin de pouvoir faire chiffrer l'installation de l'hélice (réalisation du socle, pose sur le rocher, création d'une petite plateforme de support) il est nécessaire que la commune de Bourg-St-Maurice dispose de celle-ci ! Le budget alloué (20 000 €) est suffisant pour permettre la réalisation d'un beau projet.

La mairie de Bourg-St-Maurice, en la personne de Guillaume Desrues, Maire, sollicite donc le transfert de l'hélice sur sa commune.

Celle-ci sera prise en charge par René Mugnier qui sera lui redonner un bel éclat.

Hélice du B-17

4. Annexes

Plaque « liste des aviateurs du B-17 »

Plaque « St Exupéry »

Plaque trilingue de l'historique du crash

Plaque « Francis Raout »

Plaque des Chemins de mémoire en Tarentaise

Esquisse du projet de Bruno Giardino

Plan de situation

Hélice du B-17

Plaque « liste des aviateurs du B-17 »



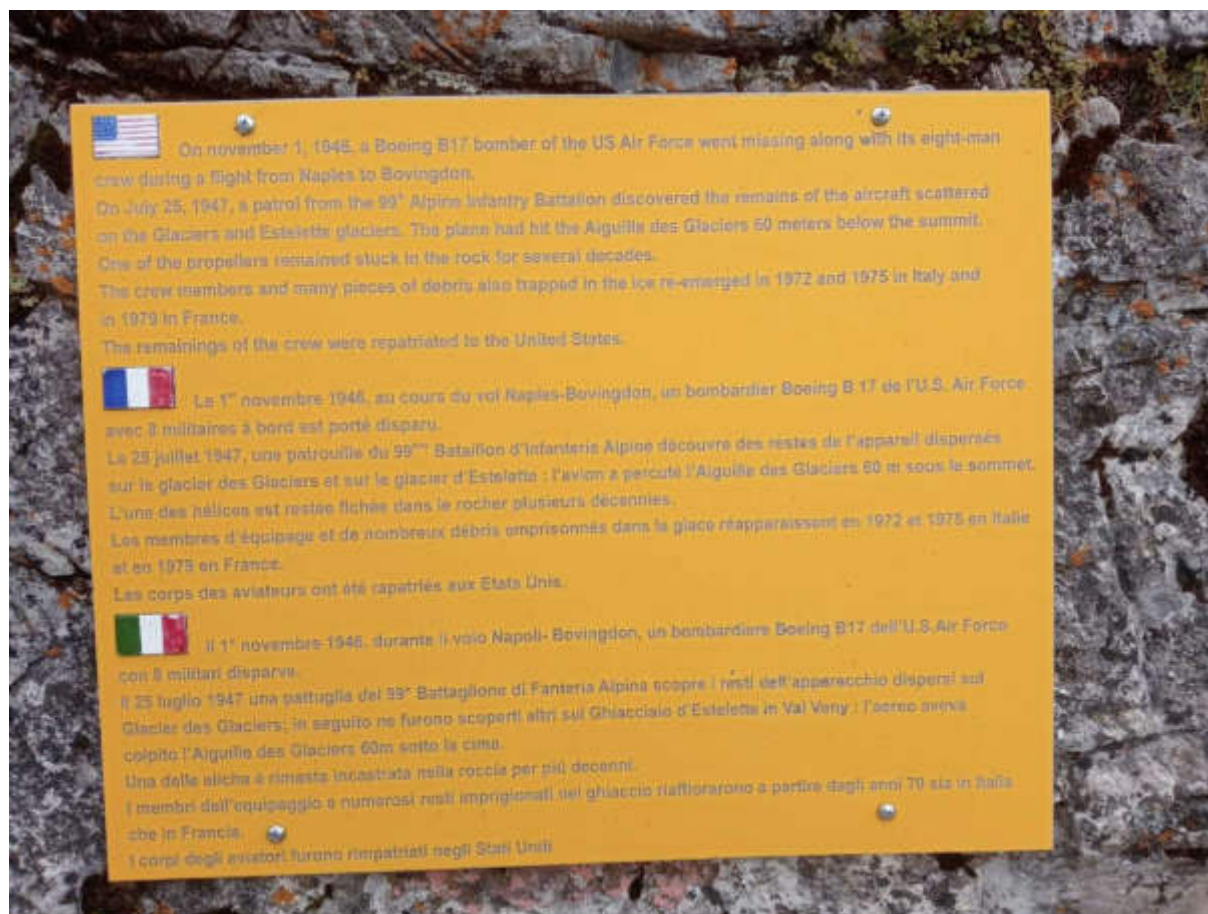
Hélice du B-17

Plaque « St Exupéry »



Hélice du B-17

Plaque trilingue de l'historique du crash



Hélice du B-17

Plaque « Francis Raout »



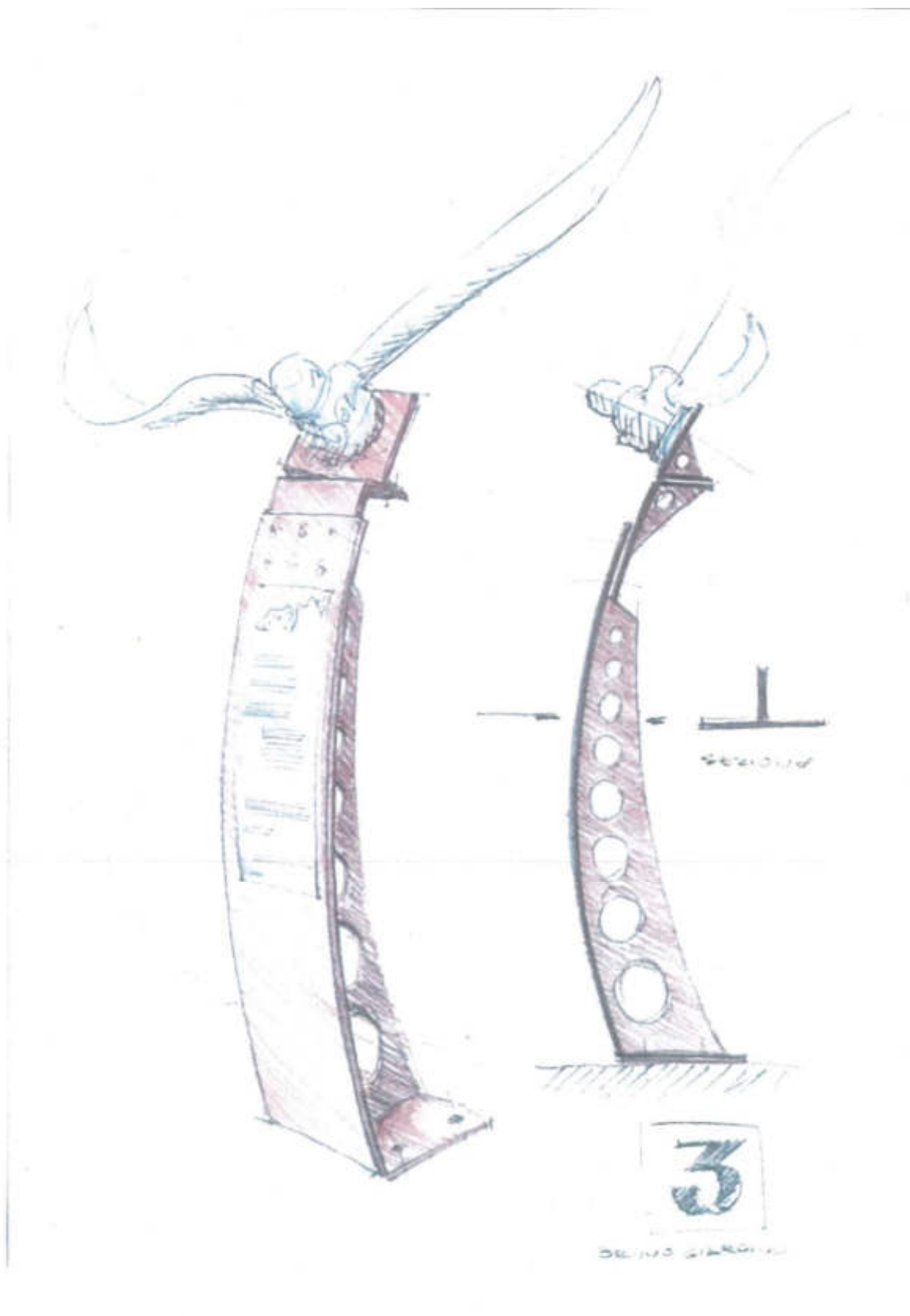
Hélice du B-17

Plaque des Chemins de mémoire en Tarentaise



Hélice du B-17

Esquisse du projet de Bruno Giardino



Hélice du B-17

Plan de situation

